



OUVRIERS
TAMS
CADRES

SALAIRES : Situation inacceptable !

La direction attend un conflit de grande ampleur pour réagir ??

La CFDT est prête !!

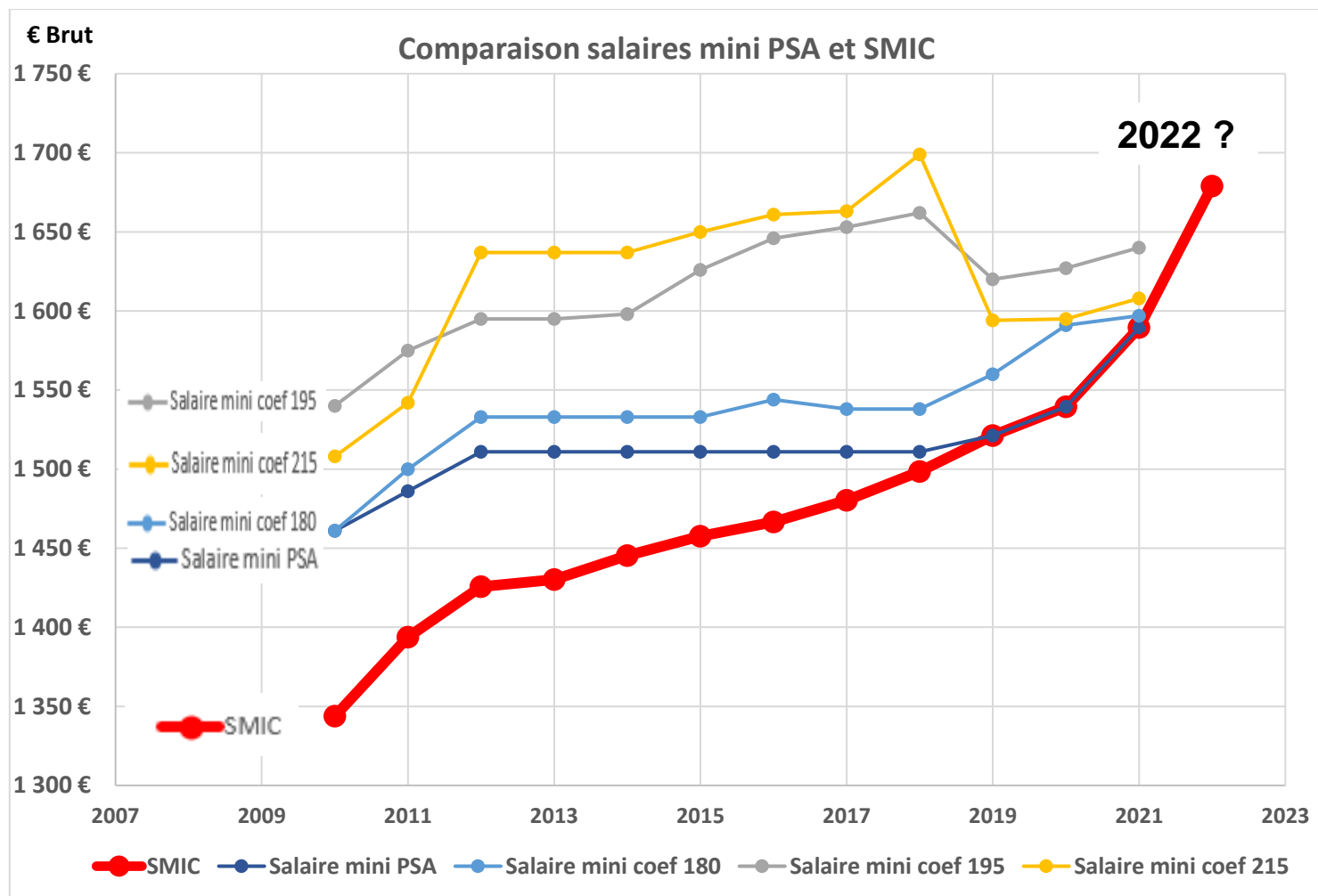
L'ARGENT PLEUT SUR STELLANTIS

Année 2021 record avec 13,4 milliards d'€, 1^{er} semestre 2022 record aussi avec 8 Milliards d'€, envolée surréaliste du salaire de M. TAVARES à 66 millions d'€ (malgré l'avis défavorable des actionnaires) ... **Pendant ce temps, l'inflation est galopante (+6,1%), la négociation salariale était un échec... Tous les ingrédients sont là pour justifier de revenir à la table des négociations pour parler salaire !**

Malgré 4 courriers CFDT et autant de déclarations dans les CSE des différents sites, la direction refuse de parler salaire ! Et pourtant, la politique salariale du groupe se dégrade d'année en année et les conditions de travail se dégradent au même rythme. **La situation va très rapidement devenir explosive !**

BIENTOT TOUS AU SMIC ?

Le graphique ci-dessous montre qu'au fil des ans, les plus bas salaires des ouvriers jusqu'au coefficient 215 se sont fait rattraper par le smic en raison d'une politique salariale indécente. En 2021, la CFDT avait déjà refusé de signer l'accord salarial clairement insuffisant !



Voir Courrier CFDT adressé à la Direction





A l'attention de M. Bruno BERTIN
Directeur des Ressources Humaines France

En copie :

M. Philippe CAYLOU
Responsable des Relations Sociales France

Rennes, le 17 Aout 2022

Objet : Revalorisation urgente des salaires

Monsieur BERTIN,

Le 28 juillet 2022, le Groupe Stellantis a annoncé des résultats record pour le 1^{er} semestre avec :

- Un chiffre d'affaires net de 88 Milliards d'Euros, en hausse de 17 %,
- Un résultat opérationnel courant de 12,4 Milliards d'Euros en hausse de 44 % avec une marge opérationnelle de 14,1 %
- Un bénéfice net de 8 Milliards d'Euros en hausse de 34 %,
- Un Free cash-flow industriel de 5,3 Milliards d'Euros en hausse de 6,5 Milliards d'Euros par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Le 12 août 2022, L'INSEE a confirmé que la hausse des prix à la consommation s'est accélérée en juillet pour atteindre 6,1 % sur 1 an.

Aujourd'hui, au vu des hausses importantes des résultats du groupe et de la forte augmentation des prix à la consommation, **l'enveloppe d'augmentation salariale de 3,2 % n'est pas socialement équitable. Notre groupe a les moyens d'assurer un réel maintien du pouvoir d'achat de tous les salariés.**

Depuis le début d'année 2022 et l'échec des négociations salariales, la CFDT ne cesse de vous relancer sur la nécessité d'engager des négociations visant à limiter la dégradation du pouvoir d'achat des salariés du Groupe, hélas sans succès.

La CFDT vous alerte du mécontentement croissant des salariés face à l'indifférence de la direction concernant le sujet du pouvoir d'achat et ne restera pas inactive si vous continuez à faire la sourde oreille.

Au regard de la situation d'urgence, la CFDT exige l'ouverture de négociation dans les plus brefs délais.

Si dans les mesures d'urgences votées par le Gouvernement début août, « la prime de pouvoir d'achat » serait appréciée, il n'en reste pas moins que la CFDT souhaite avant tout une revalorisation des salaires car comme vous le savez nous sommes attachés à notre modèle social.

Dans l'attente d'une réponse favorable à notre demande, veuillez agréer, M. BERTIN, l'expression de nos sincères salutations.

Pour la CFDT, Christine VIRASSAMY
Déléguée Syndicale Centrale CFDT PSA Automobiles

COMPTEUR DE MODULATION REMISE A ZERO au 01/01/2023

Dans le cadre de l'accord NEC, les éléments sécurisants les limites de la modulation s'appliqueront en fin d'année comme le prévoit l'accord. Par conséquent :

- Toutes les **H-** disparaîtront au 1^{er} Janvier 2023. Toutes ces heures perdues pour la direction mais gagnant pour les salariés !!
- Toutes les **H+** seront intégralement payées !



CFDT, syndicat de tous les salariés Ouvriers, Tams, Cadres